

PROCÈS-VERBAL

Municipalité du Canton de Stratford

La municipalité du Canton de Stratford tient une session extraordinaire de son conseil, le quatorzième (14^e) jour d'octobre 2014 à 15 h 30 au Centre Communautaire, situé au 165 de l'avenue Centrale Nord à Stratford, à laquelle sont présents :

Madame Sylvie Veilleux, conseillère	siège # 2
Monsieur Daniel Poirier, conseiller	siège # 4
Madame Julie Marcotte, conseillère	siège # 5
Monsieur J. -Denis Picard, conseiller	siège # 6

Absences motivées :

Monsieur Simon Baillargeon, conseiller	siège # 1
Monsieur Richard Picard, conseiller	siège # 3

Les membres du conseil forment le quorum sous la présidence du maire, monsieur André Gamache.

La directrice générale/secrétaire-trésorière, madame Manon Goulet, est également présente, agissant à titre de secrétaire.

L'avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil.

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la séance extraordinaire
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Règlement d'emprunt no 1105 : camion 4x4
- 4- Tracteur à neige
- 5- Plan d'aménagement d'ensemble
- 6- OrganisAction : demande d'un délégué
- 7- Période de questions
- 8- Levée de la séance extraordinaire

1- Ouverture de la séance extraordinaire

Ouverture de la séance extraordinaire par monsieur André Gamache à 15 h 30.

2- Adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour par la directrice générale.

Il est proposé par monsieur J.-Denis Picard,
Et résolu :

Que la municipalité du Canton de Stratford accepte l'ordre du jour tel que présenté par la directrice générale.

2014-10-15

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

3- Règlement d'emprunt no 1105 : camion 4x4

Emprunt par billets auprès de la Caisse Desjardins du Carrefour des lacs

Il est proposé par monsieur J.-Denis Picard, appuyé par monsieur Daniel Poirier,
Et résolu :

QUE la Municipalité du Canton de Stratford accepte l'offre de **Caisse Desjardins du Carrefour des lacs** pour son emprunt par billets en date du 21 octobre 2014 au montant de 183 400 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 1105. Ce billet est émis au prix de 100,00 CAN pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

6 900 \$	2,84900 %	21 octobre 2015
7 100 \$	2,84900 %	21 octobre 2016
7 300 \$	2,84900 %	21 octobre 2017
7 500 \$	2,84900 %	21 octobre 2018
154 600 \$	2,84900 %	21 octobre 2019

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire préautorisé à celui-ci.

2014-10-16

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Règlement d'emprunt numéro 1105

ATTENDU QUE, conformément au(x) règlement(s) d'emprunt suivant(s) et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité du Canton de Stratford souhaite emprunter par billet un montant total de 183 400 \$:

Règlements d'emprunt n°	Pour un montant de \$
1105	183 400 \$

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le(s) règlement(s) d'emprunt en vertu duquel (desquels) ces billets sont émis;

Il est proposé par monsieur J.-Denis Picard, appuyé par monsieur Daniel Poirier,
Et résolu :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 183 400 \$ prévu au règlement d'emprunt numéro 1105 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le maire, M. André Gamache, et la secrétaire-trésorière, Mme Manon Goulet ;

QUE les billets soient datés du 21 octobre 2014;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2015	6 900 \$
2016	7 100 \$
2017	7 300 \$
2018	7 500 \$
2019	7 700 \$ (à payer en 2019)
2019	146 900 \$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la Municipalité du Canton de Stratford émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 21 octobre 2014), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2020 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement d'emprunt numéro 1105, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

2014-10-17

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

4- Tracteur à neige

Proposé par monsieur J.-Denis Picard,
Et résolu :

Que le conseil municipal mandate la directrice générale afin qu'elle procède à un appel d'offres sur invitation dans le but d'acquérir un tracteur à neige John Deere 4x4 2010 ou plus récent, munit d'un moteur de 60 forces minimum, servant à déblayer les trottoirs de la municipalité et la patinoire municipale dans des situations de tempête de neige.

2014-10-18

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

5- Plan d'aménagement d'ensemble

Considérant le développement en cours de projets de développement domiciliaire dans 2 secteurs de villégiature de la municipalité;

Considérant la nécessité d'encadrer ces développements afin de préserver l'environnement et la qualité de vie dans ces secteurs par un plan d'aménagement d'ensemble;

Considérant que le conseil désire prendre les moyens jugés nécessaires afin d'établir les orientations et combler les objectifs que l'on retrouve dans un plan d'aménagement d'ensemble;

Considérant que ce sera le premier plan d'aménagement d'ensemble dans la MRC du Granit;

Proposé par madame Sylvie Veilleux,
Et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford requiert les services d'une ressource spécialisée afin de supporter notre inspecteur en environnement et bâtiment dans l'élaboration d'un plan d'aménagement d'ensemble

2014-10-19

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

6- OrganisAction : demande d'un délégué

Considérant l'exigence de devoir être membre pour faire partie du conseil d'administration du comité OrganisAction;

Considérant qu'aucun autre comité sur lequel siègent les élus municipaux ne pose une telle condition;

Considérant l'importance du travail accompli depuis plusieurs années par OrganisAction et la volonté du Conseil municipal de poursuivre sa collaboration avec ce comité;

Considérant le mode de collaboration en cours avec OrganisAction dans le dossier du maintien des services de proximité qui fonctionne bien;

Proposé par madame Sylvie Veilleux,
Et résolu :

- De ne pas déléguer d'élus sur le conseil d'administration d'OrganisAction;
- De répondre aux invitations d'OrganisAction à participer ponctuellement aux rencontres du CA;
- De poursuivre et reprendre dans d'autres dossiers importants pour la communauté, le mode de collaboration développé avec OrganisAction pour le maintien des services de proximité.

2014-10-20

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

7- Période de questions

Aucune question n'a été soulevée.

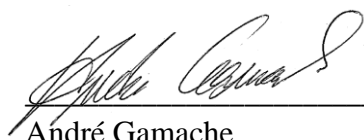
8- Levée de la séance extraordinaire

Il est proposé par monsieur André Gamache,
Et résolu :

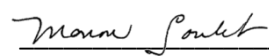
Que l'assemblée soit levée à 15 h 30.

2014-10-21

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)



André Gamache
Maire



Manon Goulet
Directrice générale/secrétaire-trésorière